

99 questions

sur



La France sous l'Occupation

Max LAGARRIGUE

46

Centre pilote de la collection
CRDP académie de Montpellier

Directeur de collection
Gilles Boudet

© 2007 CRDP académie de Montpellier
Centre régional de documentation pédagogique
Allée de la Citadelle — 34064 MONTPELLIER CEDEX 2
<http://www.crdp-montpellier.fr>
Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de son article L. 122-5, d'une part que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait donc une contrefaçon, c'est-à-dire un délit : « La contrefaçon en France d'ouvrages publiés en France ou à l'étranger est punie de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. » (articles L. 335-2 et L. 335-3).

Max LAGARRIGUE, historien, a enseigné à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, chercheur associé au Groupe d'étude et d'observatoire de la démocratie (GEODE - Paris X, Nanterre). Spécialiste du communisme rural, il a publié aux éditions Atlantica un ouvrage remarqué sur le chantre du communisme rural *Renaud Jean. Carnets d'un député communiste* (2001) et plusieurs contributions dans la revue *Communisme* (CNRS). Il s'est également intéressé à l'exode de 1940 et sous sa direction est paru *1940, La France du repli : l'Europe de la défaite* (Privat, 2001) ainsi que *1940, La Belgique du repli. L'histoire d'une petite Belgique* dans le Sud-Ouest de la France (Hainaut, 2005). En 1999, il a fondé une revue d'histoire régionale, *Arkheia, histoire, mémoire du vingtième siècle en Sud-Ouest* qui s'attache à revisiter l'historiographie de cette période.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma reconnaissance en premier lieu à Stéphane Courtois, Jean-Louis Panné, Quynh Martin et Narjisse Al Zifite-Lagarrigue pour leur patiente et amicale relecture, ma gratitude pour leurs conseils et remarques à Jacques Baynac, Guillaume Bourgeois, Jean-Marie Guillon, Michel Taubmann et Olivier Wieviorka. Ce travail tire aussi le bénéfice d'une réflexion collective au sein du comité de rédaction de la revue *Arkheia* et de ses publications dont je tiens à remercier chacun des membres du comité de rédaction. Enfin, je n'oublie pas ce que m'ont transmis mes directeurs de recherche successifs : Pierre Laborie, Rémy Pech et Marc Lazar.

M. L.

1940 : d'une France à l'autre

- 1 Quelles sont les principales raisons de la défaite de la France en mai juin 1940 ?
- 2 Pourquoi parle-t-on de l'exode de 1940 ?
- 3 Quelles sont les clauses de l'armistice ?
- 4 Pourquoi la France est-elle coupée en deux ?
- 5 Pourquoi l'Angleterre coule-t-elle la flotte française à Mers el-Kébir et quelles en sont les conséquences ?
- 6 Pourquoi le Parlement donne-t-il les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain ?
- 7 Quel est le sens du refus des « quatre-vingts » ?
- 8 Pourquoi parle-t-on d'« État français », de « Révolution nationale », « de maréchalisme » et de « pétainisme » ?

La vie quotidienne des Français sous l'Occupation

- 9 Sous l'Occupation, vit-on mieux en ville ou à la campagne ?
- 10 Comment les Français ont-ils vécu la censure ?
- 11 Comment les Français vécurent-ils les rationnements ?
- 12 Pourquoi ce goût du spectacle durant les années sombres ?
- 13 École, chantiers : comment la jeunesse est-elle encadrée par Vichy ?
- 14 Comment continuer à se déplacer durant les années d'Occupation ?
- 15 Que deviennent les prisonniers de guerre ?
- 16 Quelles sont les contraintes économiques que le Reich impose à la France vaincue ?
- 17 Comment les Français vivent-ils les bombardements alliés ?

La Résistance et ses grandes figures

- 18 La résistance aux nazis est-elle un phénomène exclusivement hexagonal ?
- 19 Qui sont les premiers résistants ?
- 20 Qu'est-ce qu'un clandestin, un « terroriste » ?
- 21 Quelles différences y a-t-il entre les réseaux et les mouvements de la Résistance ?
- 22 Quelles sont les principales organisations de la Résistance ?
- 23 Comment le général de Gaulle s'est-il imposé comme le chef unique de la Résistance et du GPRF ?
- 24 Quel a été le rôle de la Résistance intérieure ?

- 25** Comment la Résistance est-elle financée ?
- 26** Pourquoi y a-t-il des étrangers dans les organisations de la Résistance ?
- 27** À partir de quand et pourquoi des maquis apparaissent-ils et se développent-ils ?
- 28** Comment les résistants communiquent-ils avec Londres ?
- 29** Les femmes ont-elles résisté et comment ?
- 30** Quel est l'engagement des communistes dans la Résistance française ?
- 31** Pour quelles raisons les Allemands fusillent-ils des otages en octobre 1941 ?
- 32** Les juifs ont-ils résisté ?
- 33** Comment des enfants juifs ont-ils pu être sauvés ?
- 34** Que recouvre la distinction de « Juste » et qui l'a reçue ?
- 35** Par quelles filières peut-on quitter la France occupée ?
- 36** Qu'est-ce que l'affaire Grandclément ?
- 37** Pourquoi le maquis du Vercors a-t-il échoué dans son combat contre l'occupant ?
- 38** Quel rôle la Résistance a-t-elle joué dans la préparation de l'après-guerre ?
- 39** Pourquoi le régime de Vichy interdit-il les loges maçonniques ?
- 40** Que sont devenus les militaires après l'armistice ?
- 41** Pourquoi la Corse est-il le premier département français libéré ?
- 42** Le général de Gaulle, un rebelle ?
- 43** Quel est le rôle de Marie-Madeline Meric-Fourcade dans l'organisation des réseaux de la Résistance ?
- 44** Quel est le rôle de Bertie Albrecht dans la Résistance française ?
- 45** Qu'est-ce qui a valu à Simone Michel-Lévy le titre de « Compagnon de la Libération » ?
- 46** Pour quelles raisons Jean Moulin est-il un symbole de la Résistance française ?
- 47** Pourquoi Henri Frenay est-il une grande figure de la Résistance ?
- 48** Pourquoi peut-on dire du général Delestraint qu'il a eu un rôle important dans la Résistance ?
- 49** Quel est le rôle du colonel Passy dans le domaine du renseignement ?
- 50** Pourquoi un maurassien, Gilbert Renault alias « colonel Rémy », s'est-il rapproché du PCF ?
- 51** Qu'est-ce qui a conduit Pierre Brossolette à s'engager dans la France Libre ?
- 52** Qui est Edmond Michelet ?
- 53** Quel a été l'engagement de Marc Bloch, historien de renom ?
- 54** Quel est le rôle politique de Daniel Mayer pendant l'Occupation ?
- 55** Pour quelles raisons Georges Guigouin est-il appelé le « préfet du maquis » ?

La Collaboration et ses principaux acteurs

- 56** L'entrevue Hitler-Pétain à Montoire : premier acte de la Collaboration ?
- 57** Existe-t-il différents niveaux de collaboration ?
- 58** Qu'est-ce que la Légion française des combattants ?
- 59** Qu'est-ce que la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) ?
- 60** Qu'est-ce que la Milice française ?
- 61** Police, justice, fonctionnaires : quelles sont les parts de responsabilité des services de l'État dans la Collaboration ?
- 62** En quoi le procès de Riom illustre-t-il le processus de la Collaboration ?
- 63** Rafles, déportations : quelle est la responsabilité de l'État français ?
- 64** Quel est le rôle de l'Église durant les années sombres ?
- 65** Qu'est-ce que le Service du travail obligatoire (STO) ?
- 66** Pourquoi certaines entreprises françaises ont-elle collaboré ?
- 67** Y a-t-il eu des camps d'internement, de concentration et d'extermination en France ?
- 68** Les Français furent-ils antisémites ?
- 69** Les biens juifs ont-ils été pillés ?
- 70** Le camp du Struthof est-il un camp d'extermination ?
- 71** Qui sont les « Malgré-nous » ?
- 72** Comment les artistes et les intellectuels se sont-ils comportés pendant l'Occupation ?
- 73** Les hommes de Vichy sont-ils tous de droite ?
- 74** Qu'est-ce que la francisque ?
- 75** Comment s'explique la confiance des Français accordée au maréchal Philippe Pétain ?
- 76** Pour quelles raisons Pierre Laval est-il aussi honni des Français ?
- 77** Quelle est la contribution de l'amiral Darlan au pétainisme ?
- 78** Quelles sont les responsabilités de René Bousquet au sein du gouvernement de Vichy ?
- 79** Quels « idéaux » ont amené Joseph Darnand à collaborer ?
- 80** Comment Marcel Déat est-il devenu un ultra-collaborateur ?
- 81** Du communisme à l'extrême droite : qui est Jacques Doriot ?
- 82** Quel rôle Xavier Vallat a-t-il joué dans la mise en œuvre de la politique antisémite de Vichy ?

- 83 Jusqu'où l'antisémitisme idéologique a-t-il conduit Louis Darquier de Pellepoix ?
- 84 Qui est Paul Touvier et comment a-t-il pu échapper si longtemps à l'accusation de crime contre l'humanité ?
- 85 Pourquoi le journaliste Robert Brasillach a-t-il été fusillé à la Libération ?

La France de Vichy : entre Histoire et Mémoire

- 86 Pourquoi le gouvernement de Vichy a-t-il interdit le rugby à XIII ?
- 87 Quel a été l'impact de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940 ?
- 88 Combien y a-t-il eu de résistants en France ?
- 89 Quelles étaient les intentions du PCF à la Libération ?
- 90 Quarante millions de Français : pétainistes ou résistants ?
- 91 Épuration sauvage ou légale : vengeance ou soif de justice de la Résistance ?
- 92 Pourquoi des femmes sont-elles tondues à la Libération ?
- 93 Vichy, « un passé qui ne passe pas » ?
- 94 Que savait-on à l'époque de l'extermination d'êtres humains ?
- 95 L'arrestation de Caluire : trahison, complot ou imprudence ?
- 96 De quoi le procès Papon est-il le révélateur ?
- 97 Quelle différence peut-on établir entre « négationnisme » et « révisionnisme » ?
- 98 Comment le cinéma a-t-il représenté le génocide des juifs ?
- 99 Solution finale, génocide, holocauste, shoah, judéocide, quels mots employer, pour quelles définitions ?

Chronologie	208
Glossaire	212
Index	214
Bibliographie	221

Pourquoi l'Angleterre coule-t-elle la flotte française à Mers el-Kébir et quelles en sont les conséquences ?

Mers el-Kébir demeure dans l'histoire de France comme une tâche indélébile. Près d'Oran, une partie des forces navales françaises est au mouillage. Le 3 juillet 1940, craignant que la flotte française ne tombe aux mains d'Hitler, Churchill lance un ultimatum aux amiraux français. La tension étant à son comble, la *Royal Navy* ouvre le feu sur les navires français. 1380 marins vont périr.

Pour en savoir plus...

Les malentendus et conflits entre la Grande-Bretagne et la France ne remontent pas à l'année 1940. Un vieux fond anglophobe est ancré dans l'opinion française et il ne demande qu'à resurgir à la première occasion.

Les relations entre les deux nations, qui se sont dégradées après Dunkerque, prennent une nouvelle tournure quand Pétain, Président du Conseil, propose l'armistice à l'Allemagne. Les accords interalliés prévoyaient, en effet, qu'aucune paix séparée n'était possible sans l'accord de l'autre partie. L'armistice est signé le 22 juin. Or, depuis le 16 juin, un télégramme britannique exige que l'armistice ne puisse être conclu qu'« *à la seule condition que la flotte française soit immédiatement dirigée sur les ports britanniques en attendant l'ouverture de négociations* ». Cet impératif anglais à l'encontre de son allié, est, dans les circonstances de l'armistice, omis.

Pire encore, les autorités d'outre-Manche ne sont pas informées des clauses de l'armistice, et ce n'est qu'une fois celui-ci signé que l'ambassadeur de

Grande-Bretagne en France prend connaissance de l'article 8 de la convention qui oblige la France à désarmer sa flotte et à lui faire regagner ses ports d'attache, ce qui inquiète particulièrement Winston Churchill. En effet, les deux tiers des ports d'attache de la marine française sont en zone d'occupation et donc à la merci d'un coup de force de la Wehrmacht. Dans l'état actuel de ses forces, l'Angleterre ne peut prendre le risque de ne pas demeurer la première puissance navale du monde. Le Premier ministre de Sa Majesté estime qu'il ne peut accorder sa confiance ni à la parole donnée par Hitler ni à celle de François Darlan, l'amiral en chef de la flotte française.

Il décide de prendre les devants en neutralisant les forces navales françaises pacifiquement, sinon par la force. Les navires français sur rade en Angleterre sont neutralisés sans conflit. Il en est de même à Alexandrie.

Point noir de cette entreprise, les navires mouillés dans le port de Mers el-Kébir, à 6 kilomètres à l'ouest d'Oran (Algérie).

L'amiral français Marcel Gensoul reçoit, le 3 juillet, un ultimatum de l'amiral James Somerville avec quatre possibilités : le ralliement de la flotte française à la flotte britannique, l'appareillage vers un port britannique, le sabordage et enfin l'appareillage de la flotte vers un port des Antilles françaises.

Acte volontaire ou négligence, l'amiral français ne transmet pas la dernière proposition au gouvernement français.

À la réception de cette information à Vichy, un Conseil des ministres se réunit dans la hâte. Le gouvernement français décide de câbler un télégramme à la flotte en rade à Toulon et à Alger l'enjoignant de porter assistance aux navires français. Le message est intercepté par la flotte britannique. L'amiral Somerville lance un dernier ultimatum à Gensoul en fin d'après-midi.

À 17h30, la *Royal Navy* tire 36 salves et touche de plein fouet le *Bretagne* qui coule, tuant 977 marins français. Trois jours plus tard, un deuxième raid mené par la *Royal Air Force* (RAF) contre le *Dunkerque* augmente le nombre de tués à 1380 victimes.

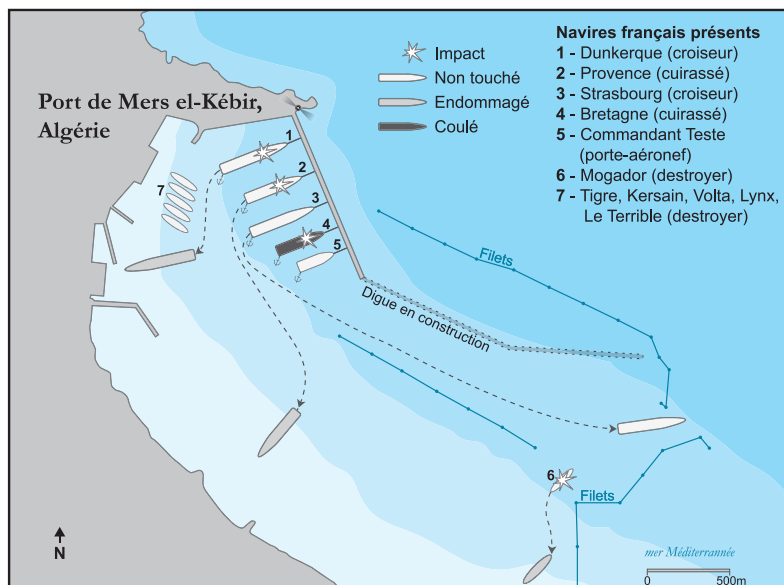
« Immense tragédie grecque » selon les propres mots de Winston Churchill, Mers el-Kébir est sans nul doute l'un des facteurs qui permit à Pierre Laval de faire basculer l'opinion française et surtout un nombre important de parlementaires en faveur du Maréchal lors de l'Assemblée du 10 juillet 1940. (► 7)

Pour aller plus loin...

► 3

AZÉMA (Jean-Pierre), 1940, *l'année terrible*, Seuil, 1990.

FRÉMONT (Marcel), *La déraison d'État, Mers el-Kébir 1940*, Éditions Janus, 1998.



Pourquoi le Parlement donne-t-il les pleins pouvoirs au maréchal Pétain ?

Le 10 juillet 1940, le Parlement se réunit dans le Grand-Casino de Vichy. L'heure est des plus graves. L'armée française vient d'être écrasée. La France est écartelée en deux entités distinctes. Pétain, Président du Conseil, soutenu par Pierre Laval donne l'estocade à la III^e République qui aura duré près de 70 ans. En obtenant les pleins pouvoirs, le Maréchal devient le seul maître de cette demi-France. Seuls quatre-vingts parlementaires refusent de voter « oui » à Pétain.

Pour en savoir plus...

À peine nommé Président du Conseil, le maréchal Pétain lance le 17 juin un message radiodiffusé qui appelle à « cesser le combat » et propose l'armistice avec l'Allemagne. Cinq jours plus tard, une délégation française conduite par le général Huntziger se rend dans la clairière de Rethondes pour en signer les clauses en présence du Führer (► 3). L'armistice signé laisse désormais les mains libres à Pétain. Le ministre d'État Pierre Laval réalise dans les faits l'objectif du Maréchal de mettre un terme à la III^e République. Une mission qui lui est rendue aisée par l'apathie et le défaitisme des parlementaires. Laval tient sa revanche sur un Parlement qui lui a enlevé en 1936 la présidence du Conseil. Dès l'armistice conclu, il s'est employé à rallier le plus grand nombre de personnalités politiques à la cause du Maréchal.

Le 2 juillet, le gouvernement français qui a quitté Bordeaux pour Vichy, convoque le Parlement dans la petite ville thermale avec pour ordre du jour la réforme de la Constitution de 1875, socle institutionnel de la République. La

mise à mort de la Constitution donnera les pleins pouvoirs au maréchal Pétain sous la forme d'une dictature personnelle. L'ultime tentative, le 5 juillet, de l'ancien président du Conseil Joseph Paul-Boncour et de 24 autres sénateurs dans le but d'éviter la révision de la Constitution, avorte face à la détermination de Pierre Laval qui réclame l'alignement de la France sur les régimes totalitaires (Allemagne et Italie) et précise que si le Parlement n'adopte pas la réforme constitutionnelle, Hitler l'imposera par la force avec des exigences plus sévères. Recueillant le soutien d'une partie de la gauche, Laval parvient à minimiser l'action de Paul-Boncour et d'un groupe de députés de droite qui refusent toute révision constitutionnelle.

Le 9 juillet, le Parlement accepte le principe de la révision des lois constitutionnelles de 1875. La République vit ses dernières heures ; l'Assemblée qui se réunit le 10 juillet 1940 lui donne l'estocade par 569 voix contre 80. À 84 ans, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs et remplace la République fran-

çaise par l'État français. La volonté d'en finir avec une part de l'héritage révolutionnaire et celui de la III^e République est patent.

Les raisons pour lesquelles les parlementaires ont livré la République à Pétain et Laval sont multiples. Un certain nombre d'entre eux, mobilisés et qui ont participé au combat, se sont rapidement ralliés à la cause du Maréchal. « Vainqueur de Verdun », Pétain demeure, pour beaucoup de députés et de Français, l'homme de la dernière chance, la défaite, la débâcle et l'exode ayant laissé le pays exsangue (► 2). L'affaire de Mers el-Kébir (3 juillet 1940) où des unités de la flotte française ont été coulées par la flotte britannique (► 5), favorise le vote du 10 juillet. L'irrationnel prend ici le pas sur la raison et les parlementaires, comme la majorité des Français, placent tous leurs espoirs dans l'homme providentiel.

La lucidité de 80 parlementaires qui refusent d'accorder leur confiance au Maréchal, tranche-t-elle avec la myopie générale de l'opinion ? Pour rompre avec certaines idées reçues, il est bon de noter que si 91 % des « quatre-vingts » appar-

tiennent à la gauche, plus de la moitié des socialistes et radicaux présents ont donné les pleins pouvoirs à Pétain et une partie de ces parlementaires, la « gauche du Maréchal », rejoint le gouvernement de Vichy.

Enfin, l'un des lieux communs les plus persistants sur cette question demeure que ce serait « *la Chambre du Front populaire qui aurait voté les pleins pouvoirs* ». Certes, si 210 parlementaires socialistes et radicaux ont voté oui, le 10 juillet, un certain nombre, et pas des moindres, des leaders de la gauche s'y sont opposés : Léon Blum, Vincent Auriol, Paul Ramadier... Enfin, il faut mentionner l'absence des députés communistes arrêtés depuis l'automne 1939 ainsi que la mise en résidence surveillée des 27 parlementaires du *Massilia* parmi lesquels figurent sept anciens ministres du Front populaire.

Pour aller plus loin...



WIEVIORKA (Olivier), *Les Orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Paris, Le Seuil, 2001.

Projet de loi constitutionnelle adopté le 10 juillet 1940 par la Chambre des députés et le Sénat, réunis en Assemblée nationale, sous la présidence de Jules Jeanneney, président du Sénat :

Article unique.

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous la signature et l'autorité du maréchal Pétain, président du Conseil, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la Patrie.

Elle sera ratifiée par les assemblées qu'elle aura créées.

Comment les Français vécurent-ils les rationnements ?

Dès 1940, les Français connaissent les restrictions et les tickets de rationnement. La situation s'aggrave au cours de l'année 1943 et entraîne le développement du « marché noir ».

Pour en savoir plus...

Au lendemain de la défaite, le pays est complètement désorganisé, son économie exsangue. La ligne de démarcation prive la zone Sud des principales productions industrielles et des ressources des grandes exploitations agricoles. Le Reich impose de lourdes indemnités pour les frais d'entretien des troupes d'occupation qui grèvent les finances du pays et aggravent son déficit. Profitant de cette manne, les Allemands se servent sur l'économie française : de 12 à 17 % de la production agricole et 40 % de la production industrielle partent vers l'Allemagne. Cette situation exceptionnelle est amplifiée par l'absence de centaines de milliers de paysans et d'ouvriers, prisonniers dans les stalags d'Allemagne. La Relève et le STO, en 1943, redoublent les difficultés. Si l'aide américaine parvient en France jusqu'en 1941, le blocus britannique aggrave la situation. La France « du seigle et de la châtaigne » (François Goguel), connaît très tôt les privations.

Dès le 17 septembre 1940, les principaux produits alimentaires sont rationnés (pain, viande, fromage) et le gouvernement de Vichy distribue les premières cartes d'alimentation. Une administration du ravitaillement sous la tutelle du ministre de l'Agriculture gère la pénurie. De

mois en mois, les restrictions s'élargissent avec, en octobre 1940, le lait, les pommes de terre puis tous les autres produits de première nécessité au printemps 1941. Le premier hiver de l'Occupation est lourdement ressenti avec l'augmentation des prix officiels par quatre ou cinq alors que les salaires demeurent bloqués à leur niveau de 1939. La ration alimentaire d'un Français moyen varie en 1943 de 1 800 calories par jour à 1 200 dans la région parisienne. La rudesse de l'hiver 1943 accroît les difficultés et nourrit l'immense lassitude de l'opinion. La ration hebdomadaire de viande est à ce moment-là de 120 grammes en France contre 250 grammes en Allemagne. La population est divisée en huit catégories qui ouvrent droit à différentes rations alimentaires : « A », adultes non prioritaires ; « E » pour les enfants de moins de trois ans ; « F », femmes enceintes ; « J1 », « J2 », « J3 », enfants et adolescents de trois ans à 21 ans ; « T » les travailleurs de force et « V », vieillards.

Pour contourner les longues files d'attente, un marché parallèle sans facture, ni taxes, dit marché noir, commence à se développer qui accroît les disparités entre Français et auquel les Allemands participent (bureau d'achat semi-clandestin).

Les grandes villes (Paris, Lyon, Marseille) sont les plus exposées à ce trafic où les prix sont le double des prix officiels. Ces transactions parallèles font la fortune de petits commerçants, comme les crémiers qui vendent des denrées recherchées par la population (beurre-œuf-fromage), et des trafiquants brassant plusieurs centaines de millions de francs (le ferrailleur Joseph Joanovici vendant des tonnes de métaux aux Allemands). C'est la fin de la pénurie qui fait cesser le marché noir en 1948 et non la fin de l'Occupation comme le rappelle Jacques Delarue.

Ceux qui peuvent se permettre d'aller manger au restaurant sont également soumis à des restrictions (service à la carte interdit, prohibition de la charcuterie, pain rassis). Le recours à la parenté rurale, même lointaine, se généralise avec l'autorisation à partir de 1941 du « colis familial ». À pied, à bicyclette, en train, les citadins reprennent chaque dimanche le chemin des campagnes pour pallier la pénurie et la restriction des tickets de rationnement. Les rutabagas et les topinambours, plantes alimentaires pour le bétail, deviennent le quotidien de nombreux Français. Rien n'est perdu : les miettes de pain sont conservées et utilisées pour épaissir les soupes. Il faut toute l'ingéniosité des ménagères pour surmonter les difficultés du quotidien.

Les restrictions touchent tous les produits de consommation courante : papier, carburant, tissus, caoutchouc, médicaments. La pénurie de charbon, de gaz, d'électricité aggrave le sort des citadins qui grelottent. Les lieux publics

chauffés sont pris d'assaut par la population. Les transports collectifs pâtiennent de cette disette, alors que les véhicules à gazogène sont nombreux et Paris, nouvelle Saïgon, est sillonné par les vélos-taxis.

Les différences entre ville et campagne sont importantes. Système D, débrouillardise, solidarité familiale sont nécessaires à chacun pour améliorer le quotidien de ces années de vaches maigres. Enfin, le sort des prisonniers ainsi que celui des malades des asiles d'aliénés ne pouvaient être que plus terrible dans ces conditions. Souvent délaissés, oubliés, ces lieux de détresse voient leur taux de mortalité bondir.



Les tickets de rationnement ont perduré après la guerre.

Pour aller plus loin...

- # DELARUE (Jacques), *Trafics et crimes sous l'Occupation*, Fayard, 1968.
- # GOLDSCHMIDT (André), *L'affaire Joanovici*, Privat, 2002.
- # VEILLON (Dominique), *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Perrin, 1995.

Comment le général de Gaulle s'est-il imposé comme le chef unique de la Résistance et du GPRF ?

Général inconnu de la majorité des Français lors de son appel du 18 juin, Charles de Gaulle, chef de la France combattante, puis de la France Libre à Londres, doit affronter nombre d'obstacles tant du côté des Alliés que des dirigeants de la Résistance intérieure avant de s'imposer comme le leader « incontesté » du CFLN puis du GPRF.

Pour en savoir plus...

Ayant rejoint Londres le 17 juin 1940, le général de Gaulle apparaît, dès son appel du 18 juin, comme un rebelle aux yeux du gouvernement de Vichy, qui, le 2 août, le fait condamner à mort par contumace par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand. Inconnu de l'opinion française, sans ressources ni mandat qui légitimerait son autorité, il est à la merci de ses hôtes britanniques, et il lui faudra une grande ténacité pour que, le 28 juin, Churchill le gratifie du titre de « chef de tous les Français libres » alors qu'en juillet de Gaulle n'a réuni sous son commandement qu'une squelettique armée de 7 000 hommes. L'exploit de l'homme vient, sans doute, de sa force de persuasion, de sa capacité à croire en son destin et de sa foi dans la défaite finale de l'Allemagne. Utilisant la parole comme une arme, il sait très tôt mettre à profit les cinq minutes quotidiennes que lui offrent les Britanniques sur les ondes de la BBC. Ainsi, fort de son verbe, le Général affirme sa légitimité politique et militaire. Le chef de la France Libre a

toutefois bien du mal à se faire reconnaître dans l'Empire français, les « proconsuls impériaux », à l'exception du général Catroux en Indochine et du gouverneur Félix Éboué au Tchad, se ralliant au maréchal Pétain.

Il a fallu toute l'habileté du juriste René Cassin, réfugié à Londres, pour démontrer la légitimité de de Gaulle à représenter seul la France. Concluant que le gouvernement de Vichy n'a pas rempli sa principale mission – garantir l'indépendance de la Nation –, de Gaulle peut déclarer que l'État français est illégitime.

La deuxième préoccupation du chef de la France Libre est de se concilier et de contrôler les mouvements de résistance dont les responsables l'apprécient diversement. Les uns voient en lui un officier autoritaire aux faibles convictions républicaines, d'autres le considèrent comme un ambitieux soumis au bon vouloir des autorités de Londres. Il faudra tout le savoir faire et l'audace de Jean Moulin, devenu le représentant plénipotentiaire du Général en France occupée, pour

parvenir à un accord menant, à l'automne 1942, à la création de l'Armée secrète (AS), puis en mai 1943 à celle du CNR, ce qui permet à de Gaulle, chef de la Résistance extérieure, de devenir le chef reconnu de la Résistance intérieure.

Cette caution lui est indispensable alors qu'en novembre 1943, lors du débarquement américain en Afrique du Nord, le président Roosevelt a soutenu l'amiral Darlan – ex-Premier ministre de Vichy –, puis, après l'assassinat de celui-ci à Noël 1942, le général Henri Giraud, prisonnier de guerre évadé d'Allemagne passé clandestinement à Alger. En juin 1943, de Gaulle arrive enfin à Alger et devient l'un des deux chefs du Comité Français de la Libération Nationale (CFLN), avec le général Giraud qu'il évincera en novembre 1943, en même temps qu'il refusera les ministres communistes que voulait lui imposer le PCF.

Après les arrestations, en juin 1943, du chef de l'AS, le général Delestraint, et de Jean Moulin, de Gaulle est confronté au sein du CNR à une double opposition : celle des communistes qui prennent peu à peu le contrôle du CNR et jouent sur le conflit qui l'oppose au général Giraud pour lui refuser le statut de seul chef du gouvernement provisoire en gestation à Alger ; mais aussi l'opposition de Combat qui a établi en Suisse des contacts avec les services secrets américains (OSS) afin d'obtenir des armes.

De l'été 1943 à la libération de Paris, le conflit entre le CFLN et un CNR de plus en plus dominé par le PCF s'intensifie sur tous les points importants : désignation des nouvelles autorités à la

Libération (préfets et commissaires de la République contre Comités locaux et départementaux de libération), désignation de l'état-major général des Forces françaises de l'intérieur (autorité de l'armée régulière contre autorité des FFI), insurrection immédiate contre attente des ordres de Londres pour le jour J.

Dans cette partie d'échecs où chacun cherche à s'emparer d'un maximum de pouvoirs, le général de Gaulle a du mal à s'imposer comme chef unique de la Résistance et de la France libérée. Ce n'est que le 12 juillet 1944, lors d'un voyage d'une semaine aux États-Unis, que le CFLN, devenu le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est reconnu par les Alliés comme « administration française des territoires français libérés », et seulement le 23 octobre 1944 comme gouvernement légitime de la France libérée. Le général de Gaulle, qui cumule les pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement provisoire, entreprend alors une série de déplacements dans les grandes villes de province pour asseoir son autorité et restaurer la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire. La dissolution des FFI, puis à l'automne 1944 d'une police parallèle communiste, les Milices patriotiques, la marginalisation rapide du CNR et enfin le retour de Moscou de Maurice Thorez, le secrétaire général du PCF, qui a reçu des ordres stricts de Staline, permettent de rétablir la légalité républicaine.

Pour aller plus loin...

CRÉMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), *La France Libre*, Gallimard, 1996 et 2001.

Épuration sauvage ou légale : vengeance ou soif de justice de la Résistance ?

L'épuration a longtemps été un sujet tabou dans l'histoire française. Elle recouvre l'ensemble des actions contre les personnes considérées comme coupables de Collaboration. On y distingue deux épisodes : une épuration dite « sauvage » ou extra-judiciaire qui échappe à toute règle juridique et donne lieu à nombre de règlements de comptes (tant politiques que personnels), et l'épuration légale qui se clôture avec les lois d'amnistie des années 50. Ces deux épurations ont laissé des traces profondes dans une partie du pays.

Pour en savoir plus...

L'épuration représente l'ensemble des actions entreprises contre les Français qui ont collaboré, trahi ou ont eu avec l'ennemi un comportement jugé répréhensible. La période de l'épuration a souvent été cantonnée aux années 1944-1945. Or, si certaines condamnations ne sont rendues qu'en 1953 avec la dernière loi d'amnistie générale, l'épuration débute bien avant la Libération. Selon Pierre Laborie, 25 % des exécutions « sauvages » effectuées par la Résistance sont antérieures au 6 juin 1944. Dans les zones de maquis, ce pourcentage moyen est dépassé : 45 % pour la Saône-et-Loire, 40 % pour l'Ain et le Jura, 37 % pour le Lot et la Haute-Garonne. Cette épuration, qualifiée de « sauvage », a pu être justifiée par les conditions très dures du combat de la Résistance, surtout dans l'année qui précède la Libération, face à la Milice et à la répression accrue du régime de Vichy aux abois. Mais elle a pris souvent une tournure très contestable, recouvrant en réalité des règlements de

compte soit politiques, comme l'assassinat de cinq militants trotskistes par un maquis communiste en Haute-Loire en octobre 1943, soit personnels comme le rappelle l'historien périgordin Jacky Tronel pour la Dordogne : « *les exécutions sommaires de légionnaires sont nombreuses, le pillage de leur biens est banalisé* ». Et il ajoute : « *Les milices patriotiques – encore appelées service d'ordre patriotique – ont en charge l'épuration. Tous ceux qui, de près ou de loin ont « collaboré », sont la cible des milices, émanation du Parti communiste* ». Pire, certains opposants politiques font les frais de cette épuration tous azimuts : « *Ainsi dans la nuit du 1^{er} septembre 1944, Maurice Babin, militant du PSF et ancien candidat aux élections de 1937, est arrêté par le groupe FTP Sam-Jaurès de Couze-Saint-Front. Après avoir été martyrisé, il est exécuté, le 6 septembre* ». L'enquête des RG conclut : « *Le défunt était un sympathisant de la Résistance, et a rendu des services à cette cause par l'établissement de fausses cartes*

d'identité, et par la livraison des produits de sa ferme à des groupes de maquis. On se trouve devant une affaire de vengeance politique, Babin était anticomuniste et il représentait une valeur sûre capable de battre, après guerre, le représentant du PCF »

Les chiffres les plus récents de cette épuration extra-judiciaire oscillent entre 8 000 et 11 000 exécutions sommaires, assez loin donc des premiers chiffres publiés par Robert Aron, qui faisaient état de 30 000 assassinats.

Dans les jours qui ont suivi la Libération, on assista également à la tonte et à l'exhibition publique de femmes accusées de « collaboration horizontale » avec des soldats allemands, actions lamentables souvent menées par des « résistants de la dernière heure » et encouragées par les foules de badauds.

Pour endiguer l'épuration « sauvage », le gouvernement provisoire met en place trois juridictions spéciales qui s'ajoutent aux tribunaux militaires : les cours de justice, les chambres civiques et la Haute-Cour de justice. La relative clémence de cette dernière institution, qui a en charge le jugement des principaux caciques de l'État français – 41 % sont acquittés ou obtiennent un non lieu et moins de 2 % sont exécutés (de Brinon, Darnand, Laval) – ne se retrouve pas dans les deux autres instances qui ont en charge 310 000 dossiers. Elles condamnent plus de 50 000 personnes à l'indignité nationale (privation des droits civiques et politiques) et 40 000 à des peines de prison ou de travaux forcés. Les peines de mort représentent à peine 2 % du total mais

concernent tout de même 6 763 prévenus. De Gaulle en commue 1303 (20 %) et le total des exécutions effectives s'élève à 11 % (767 exactement). Ainsi, l'épuration légale, à laquelle il faut ajouter près de 800 prévenus passés par les armes après condamnation des tribunaux militaires, concerne un peu plus de 1 500 personnes. La France est le pays d'Europe occidentale qui a requis le plus l'exécution au détriment de la prison ; elle est également la seule, avec l'Italie, à avoir connu une épuration extra-judiciaire.

L'épuration s'étend également aux différents secteurs professionnels, administratifs et politiques. Bon nombre de parlementaires qui ont voté « oui » au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 sont exclus de leurs partis respectifs. Certains secteurs sont fortement sanctionnés comme l'enseignement et les Postes dont 14 000 fonctionnaires sont révoqués ou mis à la retraite. Le besoin de cadres et de fonctionnaires rend certaines décisions d'exclusion inapplicables. Ainsi, les magistrats sont finalement épargnés devant l'urgente nécessité de leur concours dans... l'épuration.

Entre les tenants du « toujours plus d'épuration », dont la figure de proue est le PCF, et ceux qui préfèrent la réconciliation nationale, souhaitée notamment par le général de Gaulle, la France a été profondément déchirée par cet épisode.

Pour aller plus loin...

NOVACK (Peter), *L'épuration française (1944-1949)*, Paris, Baland, 1985.

VIRGLI (Fabrice), *La France virile : des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000.

Glossaire

Armée secrète (AS) : créée en 1942, l'AS est la partie militaire des MUR, dirigée par le général Charles Delestraint jusqu'à son arrestation en mai 1943. L'une des principales fonctions de l'AS est de constituer des maquis, de former des groupes francs parmi les maquisards pour entrer en action. Le STO gonfle considérablement les maquis AS.

Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) : c'est un organisme constitué par la France Libre et dirigé par le colonel Passy depuis Londres. Le BCRA qui a pour mission d'organiser la Résistance envoie de nombreux agents en mission à l'instar du capitaine Rémy. Le Bureau travaille en liaison étroite avec le SOE section F qui fournit argent et armes. Le BCRA et la section F sont en rivalité avec le SOEF qui envoie ses propres agents britanniques en France.

Conseil national de la Résistance (CNR) : fruit des efforts de Jean Moulin, le CNR rassemble tous les mouvements de la Résistance de l'ex-zone Sud sous l'autorité du général de Gaulle. Dirigé par Jean Moulin jusqu'à son arrestation en juin 1943, la présidence est ensuite confiée à Georges Bidault. Le CNR s'adjoint une organisation militaire, le Comité d'action militaire ou COMAC qui permet de réunir les forces combattantes sous une seule autorité lors de la Libération. En mars 1944, une charte du CNR très influencée par le PCF est également réalisée, afin de donner une ossature politique à la Résistance intérieure après la Libération.

Forces françaises de l'intérieure (FFI) : elles rassemblent, fin 1943, théoriquement toutes les forces de la Résistance armée sous l'autorité du général Marie-Pierre Koenig. Les rivalités entre les chefs de la Résistance et certains groupes communistes retardent la fusion. Au printemps 1944, le fonctionnement des FFI est effectif non sans quelques maquis FTP qui conservent leur individualité jusqu'après la Libération.

Index

- Abetz Otto : 10, 30, 57, 59, 76, 80, 82, 83, 85
Achavanne Étienne : 19
Agulhon Maurice : 4
Albrecht Bertly : 19, 21, 25, 29, 44, 45, 47, 95
Alibert Raphaël : 8
Andrei Simon-Charles : 41
Antier Marcel : 87
Aragon Louis : 26, 72, 85
Armsbruster Paul : 21, 50
Aron Raymond : 32
Arthuys Jacques : 22
Aubrac Raymond : 95
Auriol Vincent : 6, 7, 22, 54
Avinin Antoine : 22
Azaña Manuel : 35
Badie Vincent : 7
Badoglio Pietro : 41
Barbie Klaus : 33, 93, 95, 96
Baril Louis : 47
Barnaud Jacques : 77
Barot Madeleine : 29
Basch Victor : 60
Baudouin Paul : 77
Bégué Georges : 28
Belin René : 73, 74
Bellanger Claude : 22
Bergery Gaston : 58
Bertaux Pierre : 22
Béthouart Antoine : 49
Beyer Georges : 31
Bichelonne Jean : 66
Bidault Georges : 89
Bloch Jean-Pierre : 32
Bloch France : 29
Bloch Marc : 1, 22, 53
Blocq-Masquart Maxime : 22
Blondin Antoine : 65
Blum Léon : 6, 7, 51, 54, 62, 73, 82
Boissel Jean : 83
Bollaert Emile : 51
Bollier André et Mireille : 44
Bonnevay Laurent : 7
Bonny Pierre : 72
Borel Andrée : 70
Borotra Jean : 86
Boudet Charles-Louis : 39
Boudou Jean : 65
Bourdet Claude : 21, 38, 47, 95
Bousquet René : 61, 63, 78, 83, 90
Bouthillier Yves : 74, 77
Brasillach Robert : 57, 72, 85
Brassens Georges : 65
Braudel Fernand : 15
Breton André : 35
Brossolette Pierre : 19, 46, 49, 50, 51
Brown Frédéric : 95
Buckmaster Maurice : 21, 49
Buisson Suzanne : 54
Bunel Lucien : 34
Cadras Philippe : 30
Cain Julien : 39
Capitant René : 47
Cassin René : 23, 32
Cassou Jean : 19, 22
Catelas Jean : 30
Cathala Pierre : 78
Catroux Georges : 23, 87
Cavaillès Jean : 19
Cavanna François : 65
Céline Louis-Ferdinand : 72
Chaban-Delmas Jacques : 36
Chagall Marc : 35
Chaillot Pierre : 64
Champetier de Ribes Auguste : 7
Chanel Gabrielle (*Coco*) : 72
Char René : 72
Chardonne Jacques : 72
Chautemps Camille : 39, 62
Chevalier Jacques : 39
Chevalier Maurice : 12, 72
Chirac Jacques : 63, 93
Churchill Winston : 4, 5, 23, 42, 49
Cochet Gabriel : 19
Cocteau Jean : 72
Colette : 43, 72, 85
Colonna d'Istria Antoine et Paul : 41
Copeau Pascal : 22
Cordier Daniel : 19, 95
Cortot Alfred : 72, 74
Costa de Beauregard Roland : 37
Coston Henry : 39
Cot Pierre : 46
D'Astier de la Vigerie Emmanuel : 19, 22, 46, 88

Jean-Pierre Azéma, *1940, l'année terrible*, Le Seuil, 1990.

L'un des meilleurs spécialistes français des questions touchant la Seconde Guerre mondiale livre sous la forme d'un feuilleton littéraire l'histoire de la *drôle de la guerre* jusqu'à l'avènement du régime de Vichy.

Michèle et Jean-Paul Cointet, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Tallandier, 2000.

Réalisé par une quinzaine d'historiens, ce dictionnaire par entrée alphabétique permet d'appréhender avec clarté et simplicité les acteurs, événements, et thèmes touchant la période. L'ouvrage se présente comme une encyclopédie biographique nourrie de nombreux clichés inédits.

Pascale Froment, *René Bousquet*, Fayard, 2001.

L'unique biographie parue sur le principal organisateur de la rafle du Vél' d'Hiv' et des rafles d'août 1942 en zone Sud. Pascale Froment offre sans faux-semblants le parcours fulgurant de ce jeune montalbanais devenu le secrétaire général de la police de Vichy.

Harry Roderick Kedward, *À la recherche du maquis*, Cerf, 1999.

Étude anthropologique des maquis. L'historien anglais H.R. Kedward propose une lecture multiple de l'engagement et de la vie quotidienne dans les maquis français. Cette recherche se concentre essentiellement sur le sud du Massif central (Gard, Lozère, Hérault, Aveyron, Aude, Lot et Tarn).

Max Lagarrigue (sous la direction), *1940. La France du repli : l'Europe de la défaite*, Toulouse, Privat, 2001.

Regroupant près de 30 contributions issues d'un colloque international, cet ouvrage aborde pour la première fois l'exode sous des angles jusque-là méconnus. Privilégiant l'aspect humain de cette tragédie européenne, cette publication dévoile les réseaux et structures d'entraide apportés aux repliés. Épisode également rarement étudié, celui des collections du Louvre cachées dans le Sud-Ouest.

Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la Collaboration*, Fayard, 2001.

B. Lambauer propose une biographie d'Otto Abetz, l'ambassadeur du III^e Reich durant la France occupée. Cheville ouvrière de la manipulation de l'opinion, cet homme énigmatique fut le premier partisan de la collaboration franco-allemande.

Jean-François Muracciole, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Le livre de Poche, 2002.

Spécialiste des questions concernant la Résistance, J.-F. Muracciole offre une synthèse complète de cette période de l'Occupation livrant les dernières recherches et apports historiographiques tant hexagonaux qu'étrangers.

Adam Rayski, Stéphane Courtois, *Qui savait quoi ?*, La Découverte, 1987.

Regroupant historiens français, israéliens et suisses, cet ouvrage qui n'a pas vieilli a été publié au lendemain du procès de Klaus Barbie. Réponse scientifique à « ceux qui ne savaient rien », cette publication répond avec une rare rigueur à la question : « Qui savait quoi du génocide ? »

Adam Rayski, Stéphane Courtois, Denis Peschanski, *Le Sang de l'étranger*, Fayard, 1989.

Longtemps ignoré du grand public et volontairement omis par le PCF, la Résistance française a d'abord été celle de nombreux étrangers dont beaucoup étaient des juifs apatrides adhérents du Parti communiste. Pour la première fois, trois historiens ont accès aux archives de la préfecture de Police où sont consignées les enquêtes qui ont mené à l'arrestation de ces résistants immigrés.

Parus dans « 99 questions sur... »

L'Éducation à l'orientation

La Santé: 3. La prévention

La Mésopotamie

L'Union européenne à l'heure de l'élargissement (édition 2007)

La Défense (édition 2007)

L'Afrique noire

La Méditerranée au XII^e siècle

La Révolution française

Les Droits des femmes

Le Maghreb

Les Relations internationales de 1945 à 1989

Notre planète Terre dans l'Univers

Pour commander

Consulter la librairie de l'éducation en ligne

<http://www.sceren.com>

PRIX : 15 €
ISSN : 1630-0408
ISBN : 978-2-86626-280-8
RÉF : 340QA056

Achevé d'imprimer juillet 2007
Maraval Imprimeurs (Hérault)

Dépôt légal juillet 2007
Directeur du CRDP de l'académie de Montpellier: Jean-Marie Puslecki

La France sous l'Occupation

Cet ouvrage apporte un éclairage actualisé, enrichi des dernières recherches de l'historiographie contemporaine, sur l'épisode le plus tragique de notre histoire récente, celui de l'occupation allemande de la France, de l'armistice du 22 juin 1940 à la libération du territoire en 1944.

Dans la vie quotidienne, la vie culturelle, la vie politique, la vie militaire, durant ces quatre années, quels furent les multiples visages du « *combat de la persévérance* » d'un côté et de « *la renonciation à visage de lâche* » de l'autre, selon les mots de René Char ? comment s'organisèrent la résistance et la collaboration ? quels hommes et femmes les ont incarnées ? pourquoi cette période suscite-t-elle encore tant de débats ?

99 questions-réponses qui, par une approche renouvelée et documentée, raviveront savoirs, souvenirs et peut-être interrogations chez ceux qui ont connu l'Occupation et contribueront à la faire connaître aux jeunes générations.

Max LAGARRIGUE, historien, directeur de revue, est auteur de nombreux ouvrages et articles sur la Seconde guerre mondiale.

PRIX :15 €
 ISSN :1630-0408
 ISBN : 978-2-86626-280-8
 RÉF :340QA056

